



**MEDEF Moselle**

**Le travail frontalier en Moselle en 2010**  
**Quel est l'impact des différentiels de charges sur les salaires**  
**dans la Grande Région ?**

## 1 – Importance du phénomène frontalier

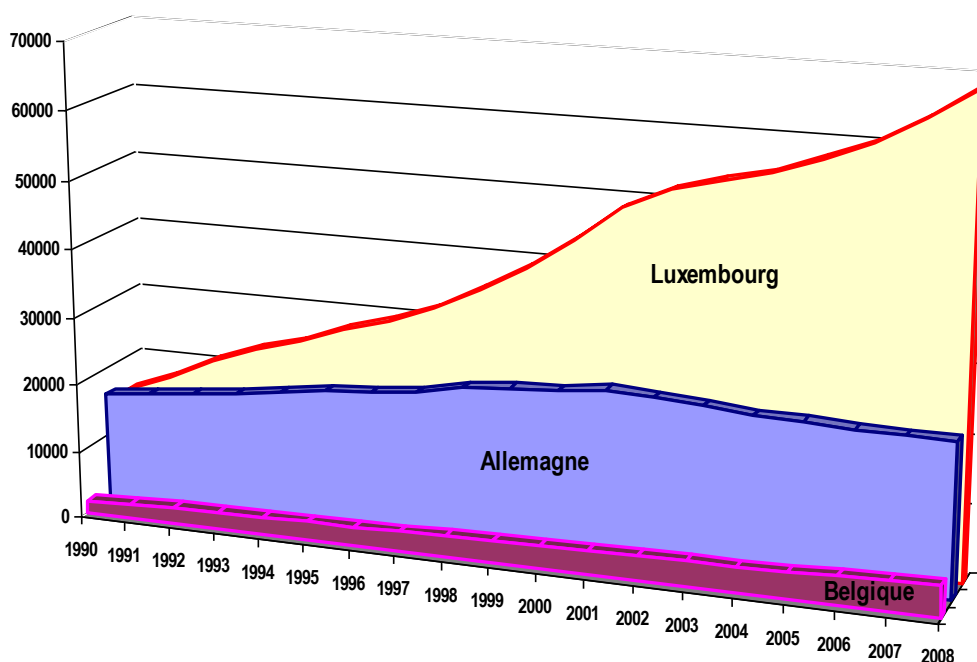
- Evolution du nombre de travailleurs frontaliers par bassin d'emploi

	1990	2000	2008
Thionville	8 938	26 501	40 804
Metz	631	3 146	5 906
Bassin houiller	8 987	15 713	16 295
Sarreguemines	5 671	7 135	6 867
<b>Total Moselle</b>	<b>24 490</b>	<b>52 787</b>	<b>69 965</b>
<b>Total Lorraine</b>	<b>32 590</b>	<b>70 548</b>	<b>95 716</b>

Sources : INSEE - IGSS - INAMI - Landesarbeitsamt

La progression pour les bassins d'emplois de Thionville et de Metz est spectaculaire. L'attractivité du Luxembourg sur tout le nord du département a quasiment fait tripler le nombre de frontaliers en l'espace de 20 ans.

- Evolution du nombre de frontaliers par pays d'emploi



Si le travail frontalier vers l'Allemagne tend à décroître après un maximum atteint au début des années 2000, le Luxembourg ne cesse d'attirer de nouveaux salariés. La tendance actuelle est la même qu'au cours des années 90. Le ralentissement du phénomène au début des années 2000 aura été bref. Le Luxembourg ayant une forte activité financière, il faut toutefois s'attendre à un impact de la crise sur l'emploi des frontaliers.

## 2 – Charges sociales : Comparatif Moselle – Luxembourg - Allemagne

On ne tiendra pas compte dans les tableaux suivants des cotisations accidents du travail. Les taux sont en effet variables en fonction du risque dans les trois états et ne permettent pas de comparaison. On ne tiendra pas compte non plus du versement transport, spécifique à la France et variable selon les zones géographiques concernées.

- Moselle (cas d'un salarié non cadre en CDI dont le salaire est inférieur au plafond de Sécurité sociale et travaillant dans une entreprise de plus de 20 salariés et moins de 250 salariés) au 1/1/2010 :

(%)	Part employeur	Part salarié
<b>Sécurité sociale :</b>		
- Maladie Maternité Invalidité Décès	12,80	2,35
- Vieillesse	9,90	6,75
- Allocations familiales	5,40	-
- Solidarité autonomie	0,30	-
<b>Assedic</b>	4,00	2,40
<b>Construction logement</b>		
- Participation à la construction	0,45	-
- Fonds national d'aide au logement	0,50	-
<b>Taxe d'apprentissage</b>		
- Taxe	0,26	-
- Fonds de développement de l'apprentissage	0,18	-
<b>Formation</b>	1,60	-
<b>Fonds de garantie des salaires (AGS)</b>	0,40	-
<b>CSG + CRDS (97 % du salaire)</b>	-	8,00
<b>Retraite complémentaire</b>	4,5	3
<b>AGFF</b>	1,20	0,80
<b>CET</b>	0,22	0,13
<b>TOTAL</b>	<b>41,71</b>	<b>23,43</b>

Source : MEDEF Moselle

- Luxembourg (hors secteur public) au 1/1/2010 :

Les prestations familiales sont entièrement financées par l'Etat.

(%)	Part employeur	Part salarié
Pension	8	8
Maladie	2,95	2,95
Surprime « ouvriers »	-	2,10
Dépendance	-	1,4
Santé au travail	0,11	-
Mutualité des employeurs	Variable de 0,88 à 2,01	-
<b>TOTAL</b>	<b>11,94 (minimum) 13,07 (maximum)</b>	<b>12,35 (salarié) 14,45 (ouvrier)</b>

Source : Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale

➤ Allemagne au 1/1/2010 :

Les prestations familiales sont entièrement financées par l'Etat.

(%)	Part employeur	Part salarié
Maladie, maternité	7	7 (+ 0,9 pour les salariés)
Vieillesse invalidité décès	9,95	9,95
Chômage	1,4	1,4
Assurance dépendance	0,975	0,975 (+ 0,25 si sans enfants)
<b>TOTAL</b>	<b>19,325</b>	<b>19,325</b>

Source : Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale

On ne commentera pas la complexité du système français au regard de ce qui se pratique à quelques kilomètres...

### 3 – Différentiel de charges

Au total, pour un employé du secteur privé touchant un salaire net de 100, le coût salarial pour l'employeur selon sa nationalité serait le suivant :

Moselle	Luxembourg	Allemagne
<b>185</b>	<b>131</b>	<b>148</b>

Soit un surcoût pour l'employeur mosellan de 41 % par rapport à l'employeur luxembourgeois et de 25 % par rapport à l'employeur allemand.

Inversement, pour un même coût salarial de 100, les salariés toucheraient au final un salaire net très différent selon l'endroit où ils exercent leur profession.

Moselle	Luxembourg	Allemagne
<b>54</b>	<b>76</b>	<b>68</b>

#### 4 – Différentiel de salaire France – Luxembourg - Allemagne

(€)	France	Luxembourg	Allemagne
Salaires annuels bruts moyens dans l'industrie et les services, salariés à temps plein dans les entreprises de 10 salariés au moins (2007)	32 413	45 284	40 200
Coût horaire de la main d'œuvre dans l'industrie manufacturière (2008)	33,2	30,0	33,4

Source : Eurostat

Il est intéressant de noter que si le salarié français touche un salaire brut qui représente à peine les  $\frac{3}{4}$  de ce que perçoit un luxembourgeois ou un allemand, il représente un coût horaire (intégrant les charges patronales) équivalent. Compte tenu de l'ouverture des marchés, il est logique de constater une relative homogénéité des coûts sur la Grande Région.